



FICHE TECHNIQUE CAMPAGNE SOLIDARITE ECOLE INNONDATIONS 2002



Nous avons souhaité vous transmettre une fiche technique susceptible de vous aider dans l'organisation de cette action.

1°) Réunion des enseignants afin de coordonner l'action.

2°) Informer les représentants des parents d'élèves du déroulement de l'action.

3°) Informer les parents (modèle de courrier joint)

De préférence demander la remise des dons sous pli scellé afin d'éviter les comparaisons. Il est souhaitable que les chèques soient ensuite regroupés en un seul versement (par le biais de la coopérative scolaire.)

4°) Les sommes collectées sont à adresser à :

AD PEP 91
« Solidarité - Inondations »
Inspection Académique
91012 Evry Cedex

Les chèques doivent être libellé à AD PEP 91 – « Solidarité Inondations»

5°) L'AD PEP 91 adressera un reçu à chaque école participante.

Cette action est une action d'urgence. Sa durée totale ne devrait pas dépasser deux semaines. Début octobre, les œuvres complémentaires de l'Essonne à l'initiative de cette opération publieront un récapitulatif des sommes collectées et de leur utilisation.



Pupilles de l'Enseignement Public
Comité Départemental de la Jeunesse au Plein Air
Office Central de la Coopération à l'Ecole
La Ligue de l'Enseignement
Union Sportive d'Enseignement du premier degré
Mutuelle Générale de l'Education Nationale